

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 13
	Votants : 13

L'an deux mil vingt trois, le dix-sept janvier le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 12 Janvier 2023

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel, DUVAL Léon, BOURDIN Fabian, PARENT Philippe, ROTH Jean-Luc.
Mesdames BONIER Laurence, CHARDON Audrey, BAYAT-RICARD Marianne, GONTHIER-GEORGES Céliane, COINDET Jocelyne, VALLENTIEN Jennifer.

Excusés : Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire,

BAYAT-RICARD Marianne a été élue secrétaire.

RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT LES EPLACES

Monsieur le Maire informe le conseil que la Commune sollicite au lotisseur JDG pour le lotissement des Eplaces, la rétrocession de la voirie du lotissement et la zone de regroupement et de collecte des ordures ménagères par le lotisseur au profit de la Commune une fois les travaux achevés.

Vu le projet de convention de rétrocession des voies annexé à la présente délibération

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Accepte** la rétrocession de la voirie du lotissement et la zone de regroupement et de collecte des ordures ménagères par le lotisseur JDG, à titre gratuit
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses avenants éventuels avec le lotisseur JDG,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et pièces afférentes à cette rétrocession,

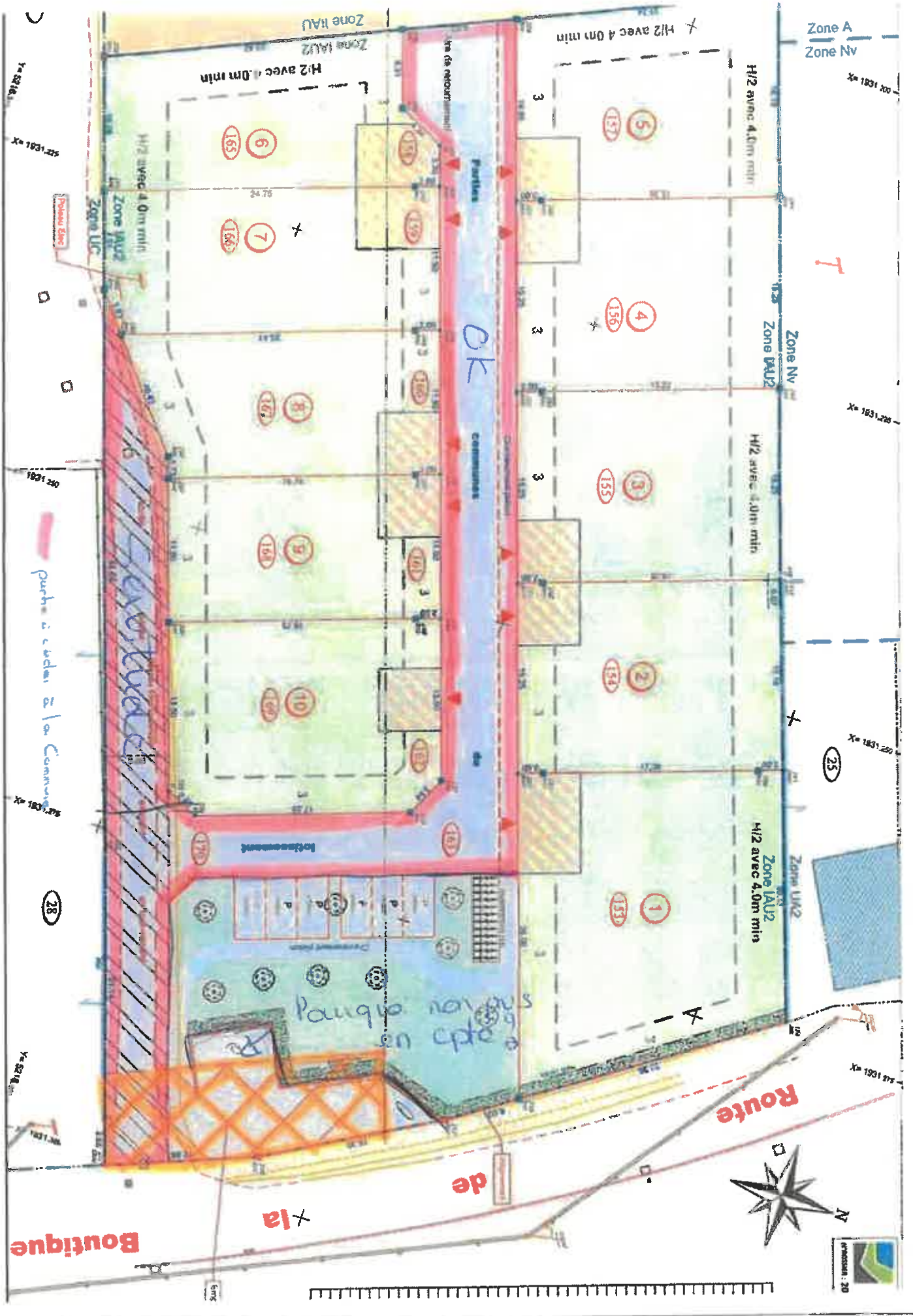
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance,
Marianne BAYAT-RICARD



Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.





Zone A
Zone Nv

T

DK

Plan de la zone

Route

Boutique

de la

proportion : 20